



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**PAIEMENT EN REINVESTISSEMENT PAR DEFAUT
PAIEMENT DES INTERETS PARTS SOCIALES
POUR INFORMATION**

Votre agence

Lacapelle Marival
88 Route De Figeac
46120 Lacapelle Marival
Tél : 05 65 11 00 74
Fax : 05 65 11 08 11

00812 RTIT044 00920

Votre Conseiller

Laury Defachelles
Tel : 06 45 29 01 09

SNC RUSCASSIE J.L ET
OLIVIER
MENUISERIE CHARPENTE
46210 GORSES

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

Le 07 Avril 2025

VOS INTERETS DE PARTS SOCIALES

Chère Sociétaire, Cher Sociétaire,

L'Assemblée Générale ordinaire de votre caisse locale statuant sur l'affectation des résultats 2024 a décidé de distribuer un intérêt aux parts sociales de 2,70 %.

Vos parts sociales vous permettent donc de percevoir les intérêts suivants :

OST N°	Code valeur	Nb parts	Désignation de la valeur	Nominal	Montant intérêts*
871669	000007698590	572	PS SEGALA	1,50	22,90

Le montant des intérêts, fiscalité déduite*, sera crédité sur votre compte courant, puis réinvesti en 15 nouvelles parts sociales.

Les parts ne pouvant être fractionnées, le montant que vous recevrez en parts sociales sera légèrement inférieur au montant des intérêts dus.

Ces nouvelles parts sociales auront les mêmes caractéristiques et les mêmes droits que les parts sociales antérieures. Leur détention sera effective au 28.05.2025, date de départ du calcul de leurs intérêts.

Néanmoins, conformément à la résolution adoptée, vous pouvez demander le paiement de la totalité de vos intérêts sur votre compte. Vous renoncez alors à l'attribution de nouvelles parts.

Dans ce cas, il vous suffit de nous l'indiquer **avant le 26.05.2025 en privilégiant votre espace Crédit Agricole En Ligne, votre application Ma Banque ou le téléphone au 098.098.18.18** (coût d'un appel local).

Vous pouvez, à défaut, nous retourner le coupon ci-joint dûment signé.

Bien à vous,

CECILE TRANVOIZ
Le directeur d'agence

IMPRIMERIE

PEC10-31-3451 / Crédit Agricole / pcc@ca-nmp.fr



**PAIEMENT EN REINVESTISSEMENT PAR DEFAUT
PAIEMENT DES INTÉRÊTS PARTS SOCIALES
POUR INFORMATION**

NB : Dans l'hypothèse où vous ne détenez plus de parts sociales au moment du paiement des intérêts ou qu'une demande de remboursement total est en cours, ceux-ci ne pourront être réinvestis et seront versés sur votre compte courant.

* Le montant des intérêts versés tient compte de la fiscalité de votre contrat Titres.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.